

VOL. I.—No. 21.

MONTREAL, JEUDI, 26 MAI, 1870.

ABONNEMENT \$2 50
PAR NUMERO 5 CENTES.

LE CONSEIL DE VILLE DE QUÉBEC.

Notre gravure représente la scène dont l'Hôtel-de-Ville de Québec a été le théâtre, il y a quinze jours. Une élection avait eu lieu, comme l'on sait; de nouveaux conseillers avaient été élus, et l'échevin Garneau avait été nommé maire. Mais l'ancien maire, M. Tourangeau, et les anciens conseillers, prétendant que l'élection était nulle, avaient refusé de céder leurs sièges aux nouveaux élus. Ils s'étaient même emparés de l'Hôtel-de-Ville et avaient déclaré qu'ils n'en sortiraient que par la force; or ils comptaient évidemment sur la police et le peuple. Mais le gouvernement avait ordonné à la police, qui est maintenant sous son contrôle, d'obéir au nouveau maire, M. Garneau. M. Tourangeau et ses confrères, se voyant abandonnés, persistèrent à garder possession de l'Hôtel-de-Ville. Les nouvelles autorités municipales décidèrent alors de faire le siège de l'Hôtel-de-Ville et de réduire les assiégés par la famine. Ce n'était pas aussi grave que le siège de Québec en 1759, mais enfin la position devenait embarrassante. Nuit et jour une garde nombreuse fut placée aux portes de l'Hôtel-de-Ville pour intercepter tous rapports entre les assiégés et leurs amis et partisans du dehors. Mille et mille moyens furent inventés pour donner des secours à ces pauvres malheureux, dont la figure pâlisait à vue d'œil; ils avaient oublié que pour se renfermer ainsi dans une place forte, il faut y avoir de quoi manger; c'est un détail important en temps de guerre. Il y eut des prodiges de courage et d'habileté, paraît-il, pour introduire des vivres dans la place forte; on se servit de ballons, de cerf-volants, on essaya de faire passer quelqu'un par la cheminée et les lucarnes, on eut même la pensée de creuser un souterrain; mais tout fut inutile.

Il y avait trois jours que les assiégés vivaient sur une bouteille de bière; ils commençaient à se regarder avec des yeux de convoitise et on ne sait à quelle extrémité ils se seraient portés pour assouvir leur faim; plusieurs craignaient qu'on ne trouvât plus que quelques touffes de cheveux, lorsqu'on ouvrirait la porte. M. Tourangeau et ses amis, heureusement, se décidèrent à se rendre, à la

prochaine. Il est question de fonder un journal français à Saint-Boniface.

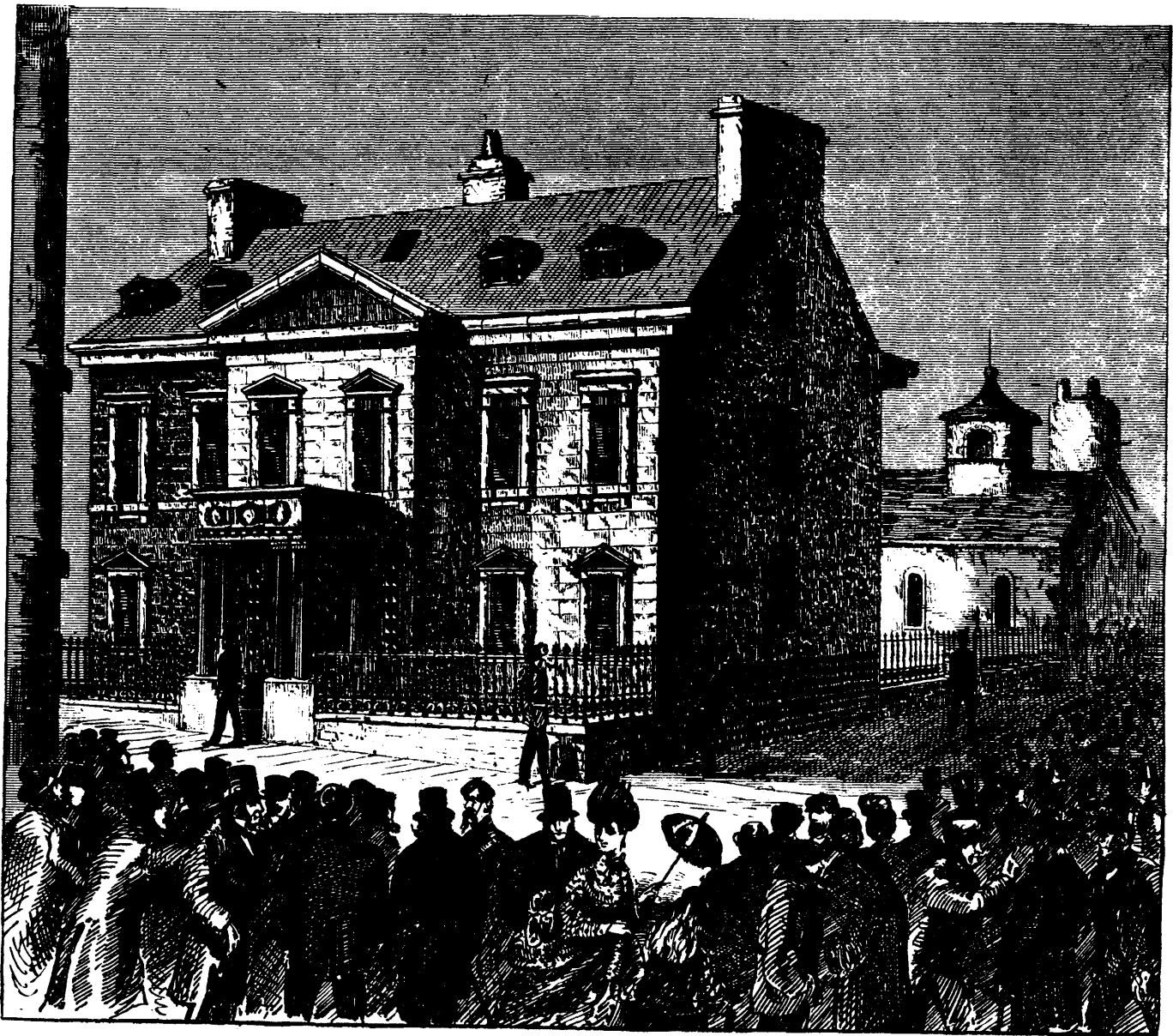
Il n'y a pas de doute que si tous les avocats, notaires et médecins qui excèdent le nombre nécessaire au Bas Canada s'en vont à la Rivière-Rouge, l'émigration, dans ce vaste territoire, produira des merveilles. Nos collèges classiques ne perdent pas de temps, ils jettent tous les

ans une légion de ces jolis produits indigènes sur notre marché qui ne peut plus suffire à une si grande production. L'exportation seule pourra mettre de l'équilibre entre la consommation et la production.

Le lieutenant-colonel Audet, des Chasseurs Canadiens, vient d'être nommé Major de Brigade à la place de M. de Bellefeuille pour le District No. 6. Nous félicitons l'honorable Ministre de la Milice de son choix et M. Audet d'une promotion qu'il méritait et que tout le monde désirait. Cette heureuse nomination confirme ce que nous disions au sujet de la capacité des officiers des Chasseurs Canadiens. Succès à M. Audet dans la noble carrière où ses talents et ses aptitudes militaires l'appelaient depuis longtemps.

LES CRISPINS.

Le bill demandant l'incorporation de la société des Crispins vient d'être adopté par la Législature du Massachusetts par une majorité de 121 contre 29. Cette société est très-puissante aux Etats-Unis, et dans l'état du Massachusetts seul elle compte plusieurs milliers de membres, dont un grand nombre sont canadiens-français. Aux Etats-Unis comme au Canada les Crispins manquent rarement d'ouvrage et d'argent; ils sont laborieux et très-habiles dans leur métier; les américains les recherchent pour les employer dans leurs manufactures.



SIÈGE DE L'HOTEL-DE-VILLE, QUÉBEC. D'après un croquis de W. O. C. Lt. A. R.

grande joie de leurs amis et de leurs femmes et enfants, qui commençaient à se désespérer. Notre gravure représente ce fameux siège, qui n'a pas fini aussi tristement que celui de Jérusalem, mais qui ne manque pas d'originalité.

M. l'abbé Ritchot a engagé plusieurs jeunes avocats et médecins à l'accompagner à la Rivière-Rouge. Ils partiront en même temps que lui dans le cours de la semaine